



Forme juridique siciete

Par noradz

Bonjour

Mon compagnon est qualifié dans les travaux intérieurs et extérieurs (maçonnerie peinture) et voudrions créer une société pour avoir un kbis et soumissionner pour des contrats assez importants sachant que lui n'a pas de papiers en règles pour le moment

Je voudrais savoir

1- Quelle forme de société la plus avantageuse pour nous deux (lui sera désigné gérant) sur le plan fiscal et qui n'aura pas d'impact sur ns biens privés

2- Est ce qu'il pourra se faire régulariser à la préfecture avec statut d'un gérant?

3- Le fait de devenir sociétaire ne va pas impliquer sur mon statut de vie privée familiale cad quand je déposerai mon dossier à la préfecture pour la 2^{ème} carte de séjour; je suis algérienne

Merci

Par ESP

Bonjour

On ne peut pas être gérant d'une société en France sans avoir obtenu au préalable l'autorisation d'y séjourner.